Image not found or type unknown

# Litiges entre heritiers vente d'une maison

Par **ebska**, le **02/03/2016** à **13:30**

Bonjour,mon oncle est décédé en Novembre 2014.Sa veuve a hérité de 50% de la maison et des terrains en pleine propriété et est usufruitière,les 4 soeurs se partagent les 50% restants en tant que nu propriétaires.La veuve veut vendre,elles s'y opposent.Du coup,la veuve,par le biais d'avocats,a adressé une lettre demandant aux 4 soeurs soit de lui racheter sa part,soit de vendre la maison(réponse demandée dans le délai d'un mois).Les 4 soeurs ne lui rachèteront jamais sa part.Voilà leurs interrogations:
-que se passera t il si elles ne répondent pas?
-que se passera t il si elles manifestent leur refus?
-en cas de passage devant le tribunal,qui paiera les frais de justice?
-est ce que la vente aux enchères de la maison et des terrains peut etre décidée?
-la veuve s'est engagée devant notaire à verser une somme d'argent aux 4 soeurs au titre de préjudice moral(suite à la vente et/ou destruction des meubles et souvenirs de famille sans leur accord)cela sera t-il toujours valable?
Désolée pour la longueur,merci pour vos réponses!

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés